

guerre, ont proposé de bon gré au gouvernement, à l'égard des prix des cerises et des fruits mous, que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre établisse des prix qui sont inférieurs à ceux qu'ils auraient pu obtenir si la concurrence avait eu libre cours.

A mon avis, monsieur l'Orateur, ils ont fait preuve d'une grande modération. Ils ont des problèmes qui ne se posent pas dans d'autres secteurs de l'industrie agricole. Comme ils n'ont rien négligé pour mettre sur pied, en Colombie-Britannique, un des meilleurs organismes de vente au monde, le Gouvernement devrait, quand ils se heurtent à des problèmes auxquels ils ne peuvent pas grand chose, accorder à leurs doléances une étude sérieuse et, je l'espère, favorable.

M. G. W. McLeod (Okanagan-Revelstoke): Je veux ajouter quelques mots, monsieur l'Orateur, à l'exposé de l'honorable député de Kamloops. Les producteurs d'Okanagan et surtout les producteurs de pommes, traversent des jours critiques, comme on l'a signalé, en raison des intempéries qui ont endommagé leurs arbres au cours des hivers de 1953-54 et 1954-55. Leur récolte de 1955 en a été très fortement réduite à cause de l'état précaire des arbres. La récolte, je le répète, a été faible, tant au point de vue de la quantité que de la qualité, laquelle a été moins bonne que de coutume pour la vallée d'Okanagan.

Je puis aussi vous assurer, monsieur l'Orateur, que les pomiculteurs de la Colombie-Britannique n'ont pas l'habitude de tendre la main au gouvernement fédéral pour en obtenir une aide financière; toutefois, à cause de circonstances auxquelles ils ne pouvaient rien changer en 1955, ils ont subi des pertes très considérables. Ils ont touché, en moyenne, 76c. la boîte pour les pommes de première qualité.

Or, on estime qu'il en coûte \$1.25 pour produire des pommes de première qualité dans la vallée d'Okanagan. Quant aux pommes de qualité inférieure ou de rebut, les producteurs ont leurs propres méthodes pour les écouler. Ils les transforment en jus de pomme, purée de pomme où ils les dessèchent. Ils se préoccupent surtout des pommes de qualité supérieure, des belles pommes à dessert dont la réputation est établie dans tout le Canada.

Encore une fois, ils ont touché, en 1955, 76c. par boîte pour ces pommes. Si je comprends bien, ils se sont adressés au Gouvernement, qui leur a répondu qu'ils ne pouvaient recevoir plus de 40c. par boîte. Comme ils ont déjà touché 76c., ils dépassent largement ce que, d'après le Gouvernement, il devrait en coûter pour produire une boîte de pommes.

[M. Herridge.]

Quiconque a un grain de bon sens s'esclaffera à l'idée qu'on peut aujourd'hui produire une caisse de pommes pour 40c. Que l'Office de soutien des prix agricoles ait tenu à maintenir ce prix minimum ridiculement bas, si tant est qu'on puisse parler de prix minimum, montre bien qu'il n'envisage pas la situation dans sa réalité.

Les producteurs auraient déjà demandé au Gouvernement de leur accorder un appoint qui viendrait s'ajouter aux 76c. qu'ils touchent. Cet appoint, prélevé sur les fonds détenus par l'Office de soutien des prix agricoles, devrait leur assurer assez d'argent pour qu'ils puissent continuer leur production et s'efforcer, en dépit de conditions très difficiles, de replanter certains des arbres qui ont été complètement détruits, ce qui leur permettrait, à l'avenir, d'obtenir un certain succès. A cause de la façon dont les modestes demandes de ces producteurs ont été accueillies par le passé et du courage et de la détermination dont ils font preuve en continuant leur exploitation avec un minimum d'assistance, j'exhorte vivement le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) et ses fonctionnaires à les écouter d'une oreille sympathique quand ils demandent une aide financière qui compensera pour les années difficiles qu'ils viennent de traverser.

M. James: Monsieur l'Orateur...

Mme Fairclough: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): A l'ordre. Je vois que deux députés se sont levés. Se proposent-ils de soulever un nouveau sujet de grief?

M. Byrne: Monsieur l'Orateur, sur la présente question...

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): A l'ordre. La parole est au député de Durham.

M. John N. James (Durham): Monsieur l'Orateur, je prends la parole à l'occasion de ce grief pour faire savoir à la Chambre que la Colombie-Britannique n'est pas la seule région du Canada où l'on cultive des fruits. Nous avons en Ontario une très grande région de culture des fruits.

Une voix: Où?

M. James: Je pourrais mentionner le comté de Durham et je crois savoir qu'il y a bien d'autres régions où l'on cultive des pommes, des pêches et quantité d'autres fruits.

Une voix: Et des asperges.

M. James: Les producteurs de fruit de la Colombie-Britannique ont demandé de l'aide. Je déplore la situation où ils se trouvent, car les producteurs de pommes ont